



Ecole

NOTRE-DAME DE LIESSE *maternelle primaire*

SKOL ITRON-VARIA A LID



Saint-Renan, le 2 août 2022

Vous avez choisi d'inscrire ou de réinscrire votre enfant dans notre établissement et nous vous en remercions. Nous espérons vivement que votre enfant s'y épanouira et qu'il y passera de très bons moments.

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations nécessaires pour la rentrée. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les répartitions dans les classes :

L'équipe pédagogique a décidé de l'organisation pédagogique suivante :

	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant	Classe	Enseignant
Site maternelle	PS A	Elodie QUEMENEUR	PS B	Marianne TOURON-FREMOND (lundi, jeudi et vendredi) et Lydia LE PEUT (mardi)		
	PS/MS	Anne LE GAC	MS/GS B	Patricia CAM		
	GS A	Katell Simler (lundi et mardi) et Martine Pottier (jeudi et vendredi)	GS B	Martine Mazé		
Site élémentaire	CP A	Denise GALLEE	CP B	Anne GUEGUEN		
	CE1A	Anne Laure FAROU	CE1B	Cécile LE REST		
	CE2 A	Josiane DENIS (lundi, mardi et vendredi) - Claude GOUBELLE (jeudi)	CE2B	Françoise Lamour	CE2/CM1	Yann PARANTHOEN
	CM1A	Christelle DUCRET	CM1B	Patricia Barbot		
	CM2 A	Caroline TALARMAIN	CM2 B	Marie ROHOU	CM2C	Christelle BLAZE-GELEBART
BILINGUE BRETON	PS/MS (site maternelle)	Christine QUEAU-MORENO	GS/CP (site élémentaire - GS en maternelle en début d'après-midi)	Patricia PASCO (mardi, jeudi et vendredi) et Julie FALEZAN (lundi)		
	CE1/CM2	Laurie HENNEQUIN	CM1/CM2	Caroline LUNVEN - RIOU		
Disposition d'adaptation		TRITSCHLER Anne	ULIS	BALCOU Erwan		

Les répartitions des élèves dans les différentes classes ont été décidées lors de plusieurs réunions de l'équipe enseignante durant ce mois de mai et juin. Elle est définitive.

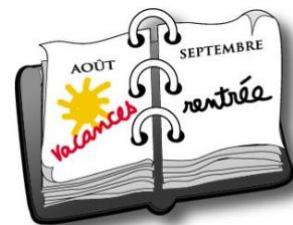
Pour mémoire, voici un extrait du règlement intérieur de l'école qui explique les orientations suivies par l'équipe pédagogique pour décider des répartitions. : L'équipe pédagogique veillera à créer dans chaque classe des groupes hétérogènes. Les décisions de répartition seront prises uniquement par l'équipe pédagogique (direction et enseignantes). [...] Les répartitions des classes sont des décisions de professionnels qui essaient de prendre en compte au maximum l'intérêt de chacun des enfants de l'école. Aucune négociation n'est possible. Pour nos décisions, nous prendrons d'abord en compte les problèmes de santé (handicap, maladie, allergie...), le cas d'enfants à parcours scolaire particulier (enfants en difficultés scolaires ou susceptibles de passer un niveau de cycle...). Nous essayerons de choisir la meilleure répartition pour les frères, les sœurs.

Le déroulement de la rentrée : Jeudi 1 septembre

Pour cette rentrée 2022, tous les enfants de PS au CM2 seront accueillis directement dans leur classe (un fléchage sera mis en place).

Voici les horaires d'accueil pour les différents niveaux pour ce jour de rentrée :

Afin que les enfants soient bien accueillis individuellement par les enseignants, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires.



• **Sur le site de l'école élémentaire :**

- Accueil des élèves du CM2A, CM1A, CE2/CM1/CM2 bilingue breton à 8h25
- Accueil des élèves du CM2C, CE1B, CE1/CE2 bilingue breton, CM2B à 8h35
- Accueil des élèves du GS/CP bilingue breton, CE1A, CE2B, CE2/CM1, CPA à 8h45
- Accueil des élèves du CE2A, CPB, CP/CE1, CE2/CM1, CM1B à 8h55

Sur le site de l'école maternelle :

- Accueil de l'ensemble des élèves de PS, MS et GS entre 9h et 10h. Nous vous demandons de ne pas arriver avant 9h ou à 9h précises, les enseignantes accueilleront progressivement les élèves et leur famille à leur arrivée entre 9h et 10h.

Pour tous les enfants de PS au CM2, il faudra dès le jour de la rentrée avant 8h35 avoir réservé la cantine et la garderie du soir sur EcoleDirecte (possibilité de le faire entre le 14 juillet et le 1 septembre 8h34).

Horaires de l'école :

Matin : 8h35 à 11h50 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Après-midi : 13h30 à 16h30 - lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Pas de classe les mercredis et les samedis

Le calendrier des vacances :

Le calendrier des vacances pour l'année 2022-2023 (zone B) :

Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 1 septembre 2022	
Vacances de la Toussaint	Vendredi 21 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Vendredi 16 décembre 2022	Mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Vendredi 10 février 2023	Lundi 27 février 2023
Vacances de printemps	Vendredi 14 avril 2023	Lundi 2 mai 2023
Pont de l'ascension	Mardi 16 mai 2023	Lundi 22 mai 2023
Vacances d'été	Vendredi 7 juillet 2022	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

A.P.E.L. :

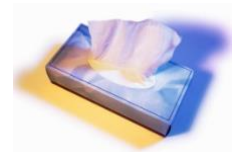
Une Association de Parents d'Elèves existe au sein de l'établissement. Elle participe à la vie de l'établissement en épaulant l'équipe enseignante dans sa mission éducative. Elle organise un certain nombre de manifestations tout au long de l'année scolaire. Les fonds récoltés servent à l'achat de jeux, au financement de sorties scolaires et autres projets... **Des parents de l'APEL seront à votre disposition le jour de la rentrée pour vous informer de la vie de l'APEL, faire connaissance et vous offrir une collation.**



Assurance : L'école a souscrit un contrat d'assurance pour tous les élèves de l'école en individuelle assurances auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (informations détaillées dans le document assurances sur EcoleDirecte, espace de travail et documents). **Aucune attestation** ni d'individuelles assurances ou de responsabilité civile **ne sera à fournir à l'école.**

Le matériel à prévoir en petite section (2 et 3 ans) :

- ✚ une tenue de rechange (slip, pantalon, chaussettes) en cas de petits incidents (à mettre dans un petit sac à dos ou un cartable que vous laisserez dans le couloir chaque matin)
- ✚ une boîte distributrice de mouchoirs en papier
- ✚ un casque pour le vélo (à laisser à l'école ou à déposer à l'école les jours de vélo)



Consignes pour les élèves de maternelle : n'oubliez pas de marquer à ses nom et prénom tout ce que votre enfant apporte à l'école (manteau, doudou, cartable...). Cela nous permettra d'aider votre enfant à trouver ses affaires et facilitera les recherches en cas de pertes.

Pour les élèves de CP au CM2 :

Vous trouverez en annexe la liste des fournitures sur EcoleDirecte (voir partie Documents ou Espace de travail).

Cantine :

L'ensemble des repas est préparé sur place dans les cuisines du collège Saint-Stanislas. La réservation des repas soit à l'année soit de manière occasionnelle sur EcoleDirecte.



Deux situations sont possibles :

- Votre enfant mangera à la cantine tous les jours ou/et fréquentera la garderie du soir tous les jours. Vous n'aurez rien à faire SAUF les jours où vous souhaitez le récupérer pour manger ou ne pas le laisser à la garderie.
- Votre enfant mange occasionnellement à la cantine ou fréquente occasionnellement à la garderie du soir. Il faudra l'inscrire sur le portail. Cela peut être fait plusieurs jours à l'avance jusqu'au jour J à 8h35



Les repas des élèves de PS, MS, GS sont servis à la cantine, allée verte.

Les repas des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et de CM2 sont servis au self du collège Saint-Stanislas.

Le coût du repas pour les enfants de Saint-Renan est de 4,25 euros. Réduction possible pour les familles de 3 ou plus d'enfants sur l'école et pour les familles avec un quotient CAF égal ou inférieur à 600 euros

Les repas consommés seront facturés le mois suivant par le secrétariat de l'école. Il n'y a pas de fonctionnement au ticket.

Pour tous les enfants de l'école sont établis à travers le pointage d'une carte individuelle à l'entrée de la cantine et du self.

Garderie, centre de loisirs :

La garderie est une garderie municipale qui se tient dans les locaux de la maternelle (matin et soir pour les élèves de PS au GS) ou de l'école élémentaire (espace ludique du CP au CM2, matin et soir). Ouverture du service dès le jour de la rentrée. Pour simplifier au maximum les démarches des familles et des services de la garderie, il a été décidé de demander aux familles de constituer un dossier commun pour la garderie et le centre de loisirs.

Le directeur de l'école et la responsable des services périscolaires attirent votre attention sur l'importance de constituer un dossier même si vous ne pensez pas utiliser les services de la garderie. En cas d'imprévu de dernières minutes, vous pourrez ainsi bénéficier des services de la garderie.

Pour les familles qui sont déjà dans l'établissement, il faudra se connecter sur votre compte Site famille de la Mairie de Saint-Renan à l'adresse : <https://saint-renan.portail-familles.net> pour vérifier vos coordonnées et valider les règlements.



Pour les nouvelles familles, il faudra se connecter aussi sur le Site famille de la mairie de Saint-Renan pour créer un dossier famille qui servira pour les garderies et le centre de loisirs : <https://saint-renan.portail-familles.net> puis cliquer sur « Créer mon compte »

Une vidéo a été mise en ligne pour vous aider : <https://youtu.be/qMMiKBBf3y4>



Bonnes et reposantes vacances, et bon courage à ceux qui travaillent.

Florent Bégoc, chef d'Etablissement